

**GROUPE DE REFLEXION**  
**PARC NATUREL REGIONAL**  
**LOIRE ESTUAIRE GRAND LIEU**



**SAMEDI 4 DECEMBRE 2021 – INDRE**

**PARTICIPANTS :** A. FONTAINE (CM. Malville), M. GANDOLPHE (Adj. St Herblain), H. LEBEAU (CMD Couëron), D. DEVAIS (CM Bouaye) visio, F. LE DOUARIN (CD Estuaire & Sillon), P. HIDROT (Adj. Port Saint Père) visio, D. GUILLAUME (Adj. Saint-Léger les Vignes), B. BONNET (CD Imagine LA), C. TEIGNE (CD Sud Estuaire) visio, J.C. LEMASSON (Maire St Aignan de Grand Lieu et VP Sud Loire Avenir), J.N. ARNOUX (CMD Indre), A. MOINARD (adj. La Montagne), B. BABIN (CM St Aignan de GL), J.P. BIORET (adj. Bouée), A. BERTHELOT (maire Indre), A. CANAC (CM Bouaye), L. BARRAIS (collectif citoyens E&S), P. GROLIER (maire St Léger les Vignes), M. GUICHARD (CMD Brains), M-P. RATEZ (adj. Bouaye) visio, X. CAILLON (adj. Savenay) visio, Yoann DORNER (adj. Lavau sur Loire), D. RONTE (VP Sud Loire Avenir), C. NICOLAS (Directrice Estuarium).

**PERSONNES EXCUSEES :** M. DERANGEON (adj. St Mars de Coutais), G. CHOCTEAU (CM St Aignan de GL), P. EVAIN (adj. St Père en Retz), G. LE MEILLAT (CM St Jean de Boiseau), P. SOULAS (adj. Machecoul St M.), L. CHANU (adj. St Jean de Boiseau), M.P. DOUAUD (adj. Corsept), J. RIPOCHE (Maire Rouans), N. FLAURAUD (adj. La Chapelle Launay), M. GUILLARD (maire Chapelle Launay), A. MERIAIS-FABER (CD Sud Estuaire), C. BIDON (CMD Vue), V. DOUILLARD (CM St Aignan de GL), R. CHERAUD (maire St Viaud), M. JULLIEN (adj. Paimboeuf), D. GUILLE (maire Cordemais), A. RICHARD (CMD Indre)

**Ordre du jour :**

1. Positionnement des communes
2. Actualité
3. Newsletter
4. Rencontre citoyenne

**1. Positionnement des communes**

Pas d'évolution à ce jour quant au nombre de délibérations (32/39). Jean-Claude Lemasson, vice-président de SLA et maire de St Aignan de Grand Lieu, a fait savoir que la maire de Bouguenais se dit intéressée, mais a besoin d'être rassurée notamment sur la dimension économique du projet. Selon lui, avec 7/10 communes riveraines du lac favorables, cela suffit à engager le processus et à interpeler dès à présent la Région.

Didier Ronté, vice-président de SLA, pense qu'il faudrait retourner voir les élus de Chauvé, dont le conseil municipal avait délibéré contre le projet de PNR, à la suite du courrier de GAELA. Les arguments que nous pouvons opposer aux propos tenus par cette association et notamment l'interview du président du PNR du Golfe du Morbihan paru dans la newsletter du projet, peuvent selon lui les conduire à revoir leur position. Concernant Frossay, Cécilia Nicolas, directrice d'Estuarium, a eu un retour de Marie-Line Bousseau, adjointe au maire, qui dit être gênée par

l'utilisation du mot « projet », car cela veut dire que l'on a dépassé le stade de la réflexion, que l'on se projette déjà vers cette démarche. Sa demande de remplacer les termes « projet d'un PNR » par « réflexion pour un PNR » montre que cette commune n'a pas encore perçu tout l'intérêt d'une telle démarche pour son territoire. La posture de cette commune rejoint celle des 3 communes récalcitrantes du lac de Grand Lieu avec lesquelles il va falloir continuer de dialoguer. Bruno Babin élu à la mairie de St Aignan de Grand Lieu pense qu'il faut faire porter ce projet par les Chambres consulaires qui ont une bonne écoute de la part des communes. Jean-Claude Lemasson suggère de les faire participer à nos échanges. Didier Ronté dit, pour avoir rencontré des élus de chambre consulaire, qu'ils observent avec bienveillance ce projet, du point de vue développement économique dont c'est la compétence, et qu'ils seront prêts à s'y investir quand la région se sera positionnée. Selon Catherine Teigné du Conseil de développement de Sud Estuaire, ce projet est trop confidentiel, il faudrait l'ouvrir à la population, à l'ensemble des acteurs du territoire. Patrick Grolier, maire de Saint-Léger les Vignes, envisage à cet égard de contacter l'association des Professionnels du Pays de Retz (PPR) pour leur en parler.

Il faudrait également relancer les communes qui n'ont pas répondu à l'enquête, afin de pouvoir recueillir leurs attentes et ainsi avoir des arguments à présenter aux élus régionaux. Cette enquête est en effet, pour Didier Ronté un bon exercice pour que les élus se rendent compte que ce dossier est transversal et qu'il n'est pas réservé au seul élu en charge de l'environnement. Myriam Gandolphe, adjointe au maire de St Herblain en charge de l'environnement, dit avoir du mal à mobiliser ses collègues élus, bien que la délibération ait été votée à l'unanimité. Patrick Grolier, maire de Saint-Léger les Vignes souhaiterait que le questionnaire soit moins orienté « environnement ». Apolline Canac élue à Bouaye dit manquer d'arguments tangibles, notamment sur les plus-values d'un tel projet au regard de ce qui existe déjà. Jean-Claude Lemasson répond que nous n'avons ni le temps, ni l'expertise d'écrire le projet ; la seule chose que nous pouvons faire c'est de mettre sur la table nos attentes et trouver les réponses aux questionnements bloquants. Il suggère que l'on puisse créer un groupe de travail pour définir une stratégie sur la manière d'approcher la nouvelle équipe régionale et de convaincre les dernières communes qui n'ont pas encore délibéré. Patrick Grolier, maire de Saint-Léger les Vignes, Catherine Teigné du Conseil de développement de Sud Estuaire, Yoann Dorner adjoint au maire de Lavau-sur-Loire, Bernard Bonnet d'Imagine LA, Didier Ronté vice-président de SLA et Cécilia Nicolas, directrice d'Estuarium ont rejoint Jean-Claude Lemasson dans ce groupe.

## 2. Actualité

■ **Audition** de Cécilia Nicolas, directrice d'Estuarium, par un petit groupe de la Conférence Permanente Loire (CPL). Présents : Rémy David (directeur CPL), Hélène Maury (Chargée de mission Alliance des territoires (Aziliz Gouez) et relation avec le Gd Port (conseil de surveillance Johanna Rolland)), Mary Soyez et Patrice Prin (membres bénévoles de la CPL). Ils souhaitent se faire un avis sur le projet en interviewant également : les directeurs des Pôle métropolitain + PETR, le Grand Port, FNE...

■ **Interview** de Cécilia Nicolas, directrice d'Estuarium sur JET FM diffusion en décembre.

■ **L'Assemblée générale de SLA**, qui a réuni le 2 décembre dernier ses membres, dont des élus régionaux et des représentants de la sphère économique, a permis, en présence de la directrice d'Estuarium, de communiquer à nouveau sur le projet.

■ **La SRADDET** (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité du territoire) a été adopté par le Conseil régional des Pays de la Loire. Bernard Bonnet a pris connaissance du rapport d'enquête et de l'avis de la commission d'enquête. La contribution du

Groupe de réflexion en faveur d'un PNR y figure bien, ainsi que celle de la LPO qui demande la création d'une RNN au cœur d'un PNR. La Région a répondu « prendre bonne note de cette demande et indique qu'elle est attentive à l'émergence d'un projet de territoire concerté et partagé par l'ensemble des acteurs locaux pour l'estuaire de la Loire, conciliant préservation de cet espace naturel remarquable et développement du territoire. Mais que cela ne préjuge en rien de l'outil qui sera retenu pour ce projet de territoire (Parc Naturel Régional, Réserve Naturelle Régionale) ». La commission d'enquête a recommandé dès à présent une protection forte de l'estuaire et qu'une nouvelle gouvernance soit définie pour l'avenir de ce territoire d'exception.

### **3. Newsletter**

Le groupe de travail Newsletter, réunissant JC Lemasson, D. Ronté, P. Hidrot, M. Gandolphe, P. Soulas et C. Nicolas, a présenté la 1<sup>ère</sup> newsletter du projet de PNR. Ne possédant pas toutes les adresses des élus, Estuarium et SLA se sont entendus pour éditer et envoyer par La Poste, à leur frais, un carton de correspondance, avec QR code pour télécharger la newsletter, aux 989 élus communaux, plus les élus régionaux, les parlementaires et sénateurs. Un lien est également accessible via le site internet du projet avec possibilité de s'inscrire pour recevoir les prochains numéros.

Pour la newsletter suivante, Bernard Bonnet de Imagine LA a suggéré de mettre en avant qu'un tel projet n'est pas le fait d'un groupe politique, mais bien un projet qui se veut consensuel et transversal et de faire un retour quant à la réponse apportée à notre contribution au SRADDET. Anthony Berthelot, maire de Indre, souhaite que l'on puisse créer une rubrique « portrait de territoire » dans laquelle un élu du périmètre s'exprimerait sur ce qu'un PNR pourrait apporter à sa commune, à son intercommunalité, voire plus globalement. Bernard Bonnet propose également une présentation des différents dispositifs en montrant en quoi un PNR est différent. Didier Ronté propose d'y faire figurer des exemples d'actions réussies dans d'autres parcs. Catherine Teigné préconise à ce sujet d'aller voir du côté du Parc du Cotentin Bessin en matière de création d'emploi.

### **4. Rencontre citoyenne**

Le groupe de travail pour l'organisation de la Rencontre citoyenne (M. Derangeon, JC Lemasson, D. Ronté, H. Lebeau, Y. Dorner, P. Soulas, M. Gandolphe, L. Barraïs et C. Nicolas) a fait part au Groupe de réflexion des dernières avancées du projet :

- Le concept de Rencontre citoyenne évolue vers un cycle de Rencontres citoyennes à organiser sur l'année 2022 autour de différents thèmes. N'ayant pas de moyens financiers, l'idée est de pouvoir se raccrocher à un évènement existant.
- La date du samedi 26 février après-midi a été retenue.
- Organisation d'une table-ronde avec 4 à 5 intervenants sur le thème « L'eau un trait d'union entre nos territoires » et d'un atelier citoyen sur le thème « Comment un Parc Naturel Régional peut protéger tout en favorisant le développement de nos territoires ? ».

#### **Relevé de décisions :**

- 1- Réunir un groupe de travail sur la stratégie à mettre en place pour approcher l'équipe régionale et convaincre les dernières communes.
- 2- Editer un second numéro de la newsletter.
- 3- Relancer les communes et CDV qui n'ont pas encore participé à l'enquête.